

Le Fleuriellois

Bulletin municipal d'informations

« C'est un coin du Bourbonnais, la plus douce région de France. La rangée des collines boisées s'interrompt et la hauteur où est Fleuriet remplit l'intervalle, en arrière on voit le clocher de Fleuriet et la cure... »

Valéry Larbaud (Enfantines)



Meilleurs vœux

2025



Lors des dernières réunions du Conseil municipal de l'année passée, les conseillers ont débattu des points suivants :

- L'enquête publique relative à la révision de la carte communale s'est achevée le 28 octobre dernier. Le commissaire enquêteur a donné un avis favorable pour le projet proposé par la Commune. Ce document doit être validé par les services préfectoraux avant d'être définitivement officialisé.

- Le projet de rénovation énergétique du centre socio-culturel vient d'être subventionné d'une part par le Conseil Départemental de l'Allier et d'autre part par le Conseil Régional. Une nouvelle demande d'aide sera déposée au titre de la Dotation des Equipements des Territoires Ruraux à la préfecture de l'Allier en février prochain. Tout laisse à prévoir que la réalisation des travaux projetés puissent être menée à bien dans l'été 2025.

- La Commune a conclu une nouvelle convention de gestion de l'Agence Postale Communale avec « la Poste ». Ainsi, tous les services proposés jusqu'alors, y compris le dépôt de pain et la vente de journaux chaque dimanche, serait assurés pour les six prochaines années.

- La Commune a également renouvelé la convention de circulation sur les routes forestières de la forêt de Giverzat proposée par l'Office National des Forêts.

Le 11 novembre dernier, lors de la cérémonie de Commémoration de l'Armistice de 1918, la mémoire de Mr Marie Jean Henri THONIER demeurant au château de la Veuvre fût honorée avec l'inscription de son nom sur le monument aux morts de Fleuriel.

Jusqu'à ce jour, celui-ci ni figurait pas. Mr THONIER a été reconnu « Mort pour la France » par la Nation le 17 mars 1919. A cet hommage assistait Mr SPOHN Gonzague, arrière petit-fils de Mr THONIER, représentant la famille.



Une nouvelle fois, nous vous rappelons l'intérêt de souscrire une mutuelle santé. A cet effet, vous trouverez ci-joint une note de la compagnie AXA avec laquelle la commune a conclu un accord pour que chacun d'entre vous, puisse bénéficier des garanties suffisantes aux meilleures conditions tarifaires. Également, vous pouvez vous renseigner auprès de la Région Auvergne Rhône-Alpes qui propose un contrat de mutuelle santé à un tarif tout à fait intéressant.

Dans le présent « Fleuriellois », vous trouverez un récapitulatif de l'état civil de 2024. Nous avons malheureusement enregistré le décès de notre doyenne Mme STOLL Jacqueline décédée à l'âge de 103 ans. Le Conseil municipal adresse à toute sa famille ses plus sincères condoléances.

Comme les années précédentes, il n'y aura pas de cérémonie des vœux, celle-ci étant remplacée par un moment plus convivial le 08 mai prochain. Toute la population est invitée à y participer. C'est l'occasion notamment pour les nouveaux habitants de débattre avec les élus, mais également avec les responsables des différentes associations. Ce moment citoyen se conclut par un buffet gratuit.

Cette fin d'année fût marquée par le changement de président de l'Association Communale de Chasse Agrée de Fleuriel. Sébastien PAYANT, après vingt années de présidence au sein de cette association très active a passé la main. Il est remplacé par Antoine GUARISE, jeune actionnaire de la région Clermontoise qui est très apprécié de ses pairs et connaît notre territoire puisque lui, son père et son grand-père sont membres de l'ACCA depuis plus de 50 années. Nous lui souhaitons une pleine réussite dans l'exercice de ses nouvelles fonctions.

Enfin, l'ensemble des membres du Conseil municipal vous présentent ses meilleurs vœux de santé et de bonheur pour 2025.

Nous avons aussi une pensée pour les habitants de Mayotte lourdement touchés dans leur vie quotidienne après le passage du cyclone CHIDO.

Gérard LAPLANCHE, maire

Informations sur les réunions du 25/11/2024 et 16/12/2024

1- Carte communale :

Le commissaire enquêteur a remis un avis favorable sur le projet de révision de la carte communale. Le Conseil municipal s'est prononcé favorablement le 16.12 dernier sur le dossier. Désormais, il appartient à Madame le Préfet de l'Allier de se prononcer.

Suite à cet arrêté, les habitants auront un délai de deux mois pour le contester au tribunal administratif de Clermont-Ferrand.

2- Convention ONF :

Une délégation de l'ONF est venue en mairie afin de présenter le projet de nouvelle convention de participation à l'entretien des routes forestières en forêt domaniale de l'Abbaye Giverzat.

Pour ce qui concerne Fleuriel, cette dernière comprend les voies de Taxat à la Croix Verte et de la Croix Verte au carrefour de la RD 280 (direction les Allots), la partie suivante allant aux Allots ayant été retirée lors de la précédente révision de la convention. Les communes de Monestier et Deneuille sont également concernées. Cette convention avait été historiquement signée afin de permettre un droit de passage, les routes précédemment communales ayant été transférées à l'ONF. Il est précisé les obligations de chacun en ce qui concerne l'entretien :

ONF : 1 fauchage annuel des accotements et 1 passage d'épareuse, entretien et réfection ponctuelle de la chaussée, curage des fossés, abattage d'arbres présentant un risque pour la sécurité et la circulation.

Commune : possibilité de déneigement, autorisation de fauchage supplémentaire.

La participation annuelle des communes a été fixée sur la base des dépenses annuelles d'entretien actuelles évaluées à 6000 €. Cette dernière sera indexée sur la moyenne annuelle du dernier indice ITP connu et partagée entre les communes au prorata des longueurs de voirie.

Les participations se décomposent ainsi :

- ♦ Deneuille : 2 000 €
- ♦ Monestier : 1 167 €
- ♦ Fleuriel : 2 833 €

La convention est d'une durée de trois ans à partir du 1er janvier 2025 et sera renouvelée par tacite reconduction par période triennale.

Le Conseil municipal donne un avis favorable pour la signature de celle-ci.

3– Travaux centre socio-culturel :

Les subventions octroyées pour la réalisation des travaux se décomposent ainsi :

- ♦ Département de l'Allier : 35 326,20 €
- ♦ Région Auvergne Rhône-Alpes : 69 452 €

Sur un total de travaux de 176 631 €.

Un dossier sera également déposé en février auprès de l'Etat au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR).

Les travaux pourraient alors être réalisés dans l'été 2025, ce qui induira une fermeture temporaire de la salle de juillet à octobre.

Par ailleurs, le Conseil municipal accepte la conclusion d'un avenant avec le maître d'œuvre d'un montant de 945 € afin de redéfinir le mode de chauffage et d'éclairage le plus économique.

4– Travaux restaurant scolaire :

Une expertise a eu lieu le 31 octobre dernier, à laquelle l'expert de l'assurance adverse n'a pas assisté. Les chiffrages descriptifs ont été fournis par le cabinet PICHON, ils s'élèvent à 49 800 HT. Il est envisagé de réaliser les travaux en juillet prochain.

5– Convention Agence Postale Communale :

Une nouvelle convention est conclue avec la Poste et la Commune pour la gestion de l'agence postale communale à raison de 12h/semaine pour une durée de 6 ans.

Celle-ci est entrée en vigueur au 1er janvier 2025. La participation de la Poste est de 1 335 € /mois.

Nouveaux horaires : du lundi au samedi de 9h30 à 11h15 et le dimanche de 9h30 à 10h30.

6– Projet d'implantation panneaux photovoltaïques :

Une société spécialisée est venue exposer un projet d'implantation d'une centrale de production photovoltaïque au sol, sur l'ancien stade de football. Le site d'une puissance d'un MWh serait exploité par la société en autoconsommation. La Commune serait prioritaire, mais d'autres foyers ou entreprises pourraient également être alimentés sur un tarif prédéfini pour une durée de 20 ans. La résiliation serait possible à tout moment et l'entretien du terrain totalement à leur charge.

La collectivité pourrait recevoir une location du terrain de 4 000 € /an, un gain estimé sur les consommations d'environ 800 € /an et l'Imposition Forfaitaire des Entreprises de Réseaux de 500 €.

Le terrain étant partiellement dans le périmètre classé, la Commune doit préalablement demander un avis à la Direction Régionale des Affaires Culturelles avant de poursuivre les investigations.

Avant de donner une réponse engageant la Commune, le Conseil municipal donne son accord pour contacter une seconde entreprise afin de comparer les offres.

7– Compte financier unique :

Le maire expose que le compte financier unique est un document qui regroupe l'ensemble des informations contenues dans le compte administratif de la collectivité dans le compte de gestion établi par le Service de Gestion Comptable de Gannat. Il est établi conjointement entre les deux entités et remplace le compte administratif et le compte de gestion.

Ce document peut être mis en place à compter de l'exercice 2024/2025 et sera dans tous les cas obligatoire à compter de l'année 2026. Il est proposé de passer au compte de gestion unique dès le prochain exercice. Le Conseil municipal donne un avis favorable.

8– Ligne directrice de gestion :

Le Comité Social Territorial du Centre de Gestion de l'Allier a donné un avis favorable aux projets de ligne directrice de gestion LDG et au taux de promotion d'avancement de grade. La délibération et l'arrêté mettant en place ces derniers peuvent être désormais pris.

9– Tarifs communaux :

Les tarifs de location du centre socio-culturel, des chapiteaux, tables et bancs, restent inchangés pour l'année 2025. Pour 2026, le Conseil municipal envisage de facturer aux particuliers les frais d'électricité.

Les tarifs pour les concessions, cavurnes, emplacements au jardin du souvenir au cimetière restent eux aussi inchangés.

10– Ouverture de l'Eglise :

Depuis le 1er janvier 2025, l'accès se fait uniquement par la petite porte située rue du Prieuré.

11– Arbre de la Laïcité :

Une communication a été faite par l'Observatoire de la Laïcité de l'Allier pour la plantation d'un « arbre de la Laïcité ».

Une demande a été faite via Mme BESSON Madeleine, déléguée Départementale de l'Education Nationale (DDEN), dont l'association finance une plaque à apposer à côté de l'arbre. Il est financé à hauteur de 100 € et sera planté à l'occasion du 08 mai prochain.

12– Participation Souvenir Français :

L'association a fait parvenir sa participation pour la mise en place des plaques sur les tombes des soldats morts pour la France au cimetière, pour un montant de 350 €.

Le Conseil municipal adresse ses sincères remerciements à Mr BELOT, président du comité de Chantelle.



13- Virement de crédits :

Un virement de crédits de 12 € a été nécessaire pour alimenter le compte 7392221 correspondant au prélèvement au titre du Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC).

14- Enquête ménage INSEE :

L'INSEE procèdera à une enquête « emploi, chômage et inactivité » auprès des ménages de la Commune courant 2025. Des foyers pourront donc être contactés par Mme BARBENCHON Céline sur diverses périodes de l'année.

15-Prime Mr COMBARET :

Le Conseil municipal décide d'octroyer une prime correspondant à un treizième mois à l'employé communal contractuel, embauché à mi-temps depuis le 1er avril 2024.

16- Aide à la rénovation des bâtiments :

La Communauté de Communes Saint-Pourçain Sioule Limagne a confié l'animation de sa politique habitat au Conseil Départemental pour avoir un service unique qui renseigne tous les ménages sans conditions de ressources. L'équipe est accueillie dans les locaux de la Communauté de Communes pour maintenir des permanences locales.

Ces permanences ont lieu : tous les 2ème lundis du mois à la maison France Service d'Ebreuil .

Tous les 1er et 3ème jeudis du mois au siège de la Communauté de Communes à St Pourçain/Sioule. Tous les jours de 9h à 12h (sans rendez-vous) et de 13h30 à 16h30 (sur rendez-vous), à Gannat à la Com Com: Renseignements 04 70 90 10 38.

Ces permanences s'adressent à tous les propriétaires qui souhaitent faire des travaux de rénovation dans un logement. La cellule habitat pourra les renseigner sur les dispositifs d'aides existants pour des travaux de rénovation de logements, leur apporter des conseils neutres et gratuits et les accompagner dans leurs démarches de demande d'aides.

Pour la prise de rendez-vous : 04 70 34 41 84 francerenovallier@allier.fr

Pour en savoir plus, consulter la page « Rénover son habitat » du site internet de la Com Com: www.comcom-ccspsl.fr/vos-demarches/renover-son-habitat/

17- Récapitulatif des subventions accordées à la Commune en 2024 :

<u>Voirie 2024</u>			
	Dépenses HT	Recettes	
Route de Chantelle	5 878.50	Conseil départemental	9 974,25
Chemin la Garne	8 335.00		
Route de la Veauvre	9 610.00	CCSPSL	10 648,00
Chemin du Pavillon	6 224.00	Commune	15 989,25
Chemin des Vergers	3 364.00		
Surplus ch de la Garne	3 200,00		
TOTAL	36 611,50	TOTAL	36 611,50

<u>Bâtiments 2024</u>			
Dépenses HT		Recettes	
Remplacement radiateurs, des luminaires et système de gestion du chauffage	7 282,44	Conseil départemental (dotation de solidarité départementale)	5 000,00
Création d'un regard grille devant le portail de l'école	3 554,00		
		ETAT (DETR)	1 540,00
		Commune	4 296,44
TOTAL	10 836,44	TOTAL	10 836,44

<u>Rénovation énergétique du centre socioculturel</u>			
Dépenses HT		Recettes	
Honoraires	22 631,00	Conseil départemental	35 326,20
Travaux prévisionnels	154 000,00		
		Conseil Régional	69 452,00
		ETAT (DETR à solliciter)	29 351,60
		ETAT (DETR accordée)	7 175,00
		Commune	35 326,20
TOTAL	176 631,00	TOTAL	176 631,00

Prochaine réunion de Conseil municipal le 27/01/2025 à 20h30

Etat civil 2024

Naissances :

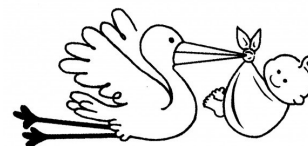
Zoé BESSON

Sacha DUROCH

Noëline, Vanessa, Chantal DUVERNOY LECOMTE

Sacha MALAQUIN

Apolline SIMONIN PILET



Mariages :

Mme Natalia, Colette ANDRE & Mr Raul PAREDES-LOPEZ

Mme Julie BERLAND & Mr Damien ARNAUD



Décès :

Mr Paul AUGIER

Mr Serge, Lucien, René, Jacques BEAUVAIS

Mr Pierre, François, Paul BOITIER

Mme Paulette PAYANT née COLAS

Mme Marie-Christine POINSARD

Mme Jacqueline, Elisabeth, Marie, Pierrette STOLL née VALETTE



I– Festiv'Ânes et Traditions

L'association Festiv'Ânes et Traditions organise une soirée
Tartiflette-Contes avec Jean-Marc, de la Brouette en Scène.

Ce sera le **samedi 18 janvier à 18h45** à la salle socioculturelle !

Attention le nombre de places sont limitées !

Réservations possibles en ligne sur <https://www.festivanes.fr/soiree-tartiflette-contes/>
(en bas de la page) ou par téléphone au 06.75.86.56.42.

Par ailleurs, l'association tiendra son assemblée générale à la salle socioculturelle de Fleuriel toujours le **samedi 18 janvier à 17 heures**, juste avant la soirée Tarti-Contes.

Les fleuriellois sont particulièrement conviés à notre assemblée générale, spécialement les artisans, producteurs et créateurs qui voudraient exposer sur notre festival qui se déroulera le 31 mai et 1^{er} juin 2025, mais aussi les habitants du cœur du village dont les allées et venues seront perturbées les deux jours de notre festival.

Nous aimerions échanger avec eux pour organiser notre manifestation en limitant la gêne occasionnée.

D'autres réunions pourront être organisées pour faciliter les déplacements nécessaires de chacun ou organiser des co-voiturages par exemple.



L'association
FESTIV'ÂNES
& traditions
propose



DÎNER CONTÉ

**SAMEDI 18
JANVIER 2025**

🕒 18h45

📍 Salle socio-culturelle de Fleuriel

Au menu

- Apéritif
- Tartiflette – salade verte
- Omelette norvégienne



**Soirée animée
par un conteur**

- 20 € par personne
- 10 € pour les - de 12 ans

Places limitées !

Réservation au 06 75 86 56 42

Nouveau !
1ère édition

FESTIV'ÂNES

& traditions

31 mai
&
1er juin
2025

Démonstrations, spectacles,
marché de producteurs,
jeux pour enfants,
brocante équestre...



📍 **FLEURIEL (03)**

➡ www.festivanes.fr



II– Amicale Laïque

Le dimanche 24 Novembre, la salle des fêtes de Fleuriel a accueilli le loto annuel organisé par l'Amicale Laïque de Fleuriel. Ce moment de convivialité, qui a réuni un grand nombre de participants, s'est avéré être un véritable succès : 1257 cartes vendues et plus de 130 personnes présentes en salle.

Dès l'ouverture des portes, une foule enthousiaste a envahi la salle, remplissant les tables et attirant de nombreux joueurs désireux de tenter leur chance.

La réussite de ce loto ne s'est pas uniquement mesurée par le nombre de participants, mais aussi par la générosité des donateurs. En effet, des membres de l'amicale, des parents d'élèves et de nombreux commerçants et entreprises locales ont répondu présents en offrant des lots de qualité. Cela permet d'acheter des lots plus conséquents comme écran plat, air fryer, électroménager...

Un grand merci à ces partenaires pour leur soutien précieux et leur contribution à la réussite de cette initiative.

- La ville de Gannat
- Pizza la Taverne
- Pépinère de la Bouble à Monestier
- Boulangerie Laurent à Chantelle
- L'institut de beauté Bell' à Chantelle
- La boutique Home Factory à Vichy
- La JAV
- Restaurant La Rôtisserie à St Pourçain sur Sioule
- Gaec Taxat : producteur de viande locale à Fleuriel
- Boucherie Bidaud Marcus à Chantelle
- Vulcania
- Le cinéma de St pourcain/sioule
- Arcabloc à Vichy
- Kizou à Vichy
- Paleopolis à Gannat
- Le Pal
- Sodial Laiterie à Chantelle

- Pyros énergie à St Pourçain/sioule
- Boutique Darjeeling Lingerie à vichy
- L'institut de beauté Tiny House à Saulcet
- Le panoramique des Dômes

Au-delà des nombreux lots remportés, c'est un véritable esprit de solidarité qui a animé cette journée. Les participants ont montré leur soutien, contribuant ainsi à pérenniser des projets importants pour l'école.

L'association tient à remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont participé, qu'il s'agisse des joueurs, des parents d'élèves, des bénévoles à l'installation et au déroulement de la journée, des donateurs ainsi que les institutrices et le personnel de l'école, sans qui cet événement n'aurait pas été possible. La commune de Fleuriel nous prêtant la salle socioculturelle est aussi une précieuse aide.

Ainsi cette année nous avons pu reverser plus de 1100 euros de bénéfices aux écoles pour leurs sorties scolaires.

L'amicale Laïque espère vous retrouver aussi nombreux en 2025 :

Dimanche 18 Mai : Randonnée avec nouvelle formule : 8 et 19 km, avec possibilité repas arrivée ou sans marche.

Samedi 23 Août pour le char au festival viticole à St Pourçain

Dimanche 23 Novembre pour le loto de l'école

Réunion et galette des rois pour les membres et futurs adhérents le **Dimanche 2 février 2025 à 15h** à la salle des associations. Nous pourrons organiser la randonnée, définir le thème du char et sa préparation. Les personnes intéressées sont les bienvenues, adhérents ou non.





Depuis plus de 20 ans, la commune de Fleuriel (associations et municipalité) propose des animations destinées à récolter des fonds pour l'AFM afin de poursuivre la recherche médicale et apporter de l'aide aux malades. Cette année encore la mobilisation des bénévoles a été grande pour la réussite de ces deux journées de solidarité. Une grande et belle équipe a œuvré avec savoir-faire et bonne humeur pour rendre cette action utile et agréable : on ne peut citer tout le monde, mais juste souligner l'investissement de bénévoles venus de Chantelle, Deneuille, Etroussat, Bayet et en grand nombre les fleuriellois. Merci à tous.

Le vendredi soir, on a rassemblé les amateurs de belote (14 équipes en 2023 et 24 équipes en 2024), un concours de belote où on ne gagne que le plaisir de jouer. Les crêpes et le vin chaud ont été fort appréciés à chaque pause. Samedi matin, les cuisiniers se sont retrouvés pour cuisiner les lasagnes qui ont toujours du succès. Une marche en semi nocturne a été proposée aux plus sportifs et 71 convives ont partagé le repas. Les pâtisseries étaient offertes par les bénévoles. Les travaux de couture des "petites mains de Fleuriel" ont trouvé preneur et une urne était à disposition pour les dons. Pour clore ces animations, les enseignantes ont vendu aux parents les réalisations des élèves, formule qui permet une belle recette.

Les municipalités de Fleuriel et de Chareil-Cintrat ont également fait un don.

Les comptes sont terminés et la somme de 3224 € a été remise à l'AFM. C'est un peu moins qu'en 2023 mais le changement de date a été préjudiciable pour le repas (25 participants de moins).

Les organisateurs, toujours soucieux de faire mieux, réfléchissent déjà pour l'édition 2025, en particulier pour la marche qui ne suscite plus le même engouement. Dès le printemps, on va explorer toutes les possibilités (si vous avez des suggestions ou si vous souhaitez vous impliquer, vous êtes les bienvenus). Il suffit de vous manifester auprès de Madeleine FRANCOIS ou à la mairie.

Malgré cette petite baisse de résultat (-200 €) on peut quand même féliciter tous les acteurs qui ont participé cette année encore et vous donner rendez-vous pour l'édition de 2025 qui retrouvera les dates habituelles de décembre.



Mairie de Fleuriel

Tél/Fax 04 70 56 91 11 -- Contact : mairie.fleuriel@wanadoo.fr

Gérard Laplanche, maire (06.08.03.22.26) / Pierre Lampaert (06.86.75.39.30)

Jacques Belot (06.50.48.66.30) adjoints.

Horaires d'ouverture du secrétariat :

Lundi: 14h - 17h30 mercredi: 14h - 18h30 vendredi: 14h - 17h30

Permanence du maire le vendredi de 14h à 17h, des adjoints le lundi et mercredi après midi.

Agence postale :

Ouverture du lundi au samedi de 9h30 à 11h15

Dimanche de 9h30 à 10h30

Dépôt de pain sur commande

Vous pouvez trouver le défibrillateur
dans votre
commune au niveau
de l'entrée de la
Mairie, sur le bâtiment
à droite.



Numéros d'urgence

SAMU : 15

POLICE : 17

Gendarmerie Chantelle : 04 70 56 60 88

Gendarmerie St Pourçain s/Sioule : 04 70 45 30 50

POMPIERS : 18

GENERAL EUROPEEN : 112

Les coordonnées utiles de la Communauté de Communes

Transport à la demande : 04.70.47.67.23 / tlib@ccspsl.fr

Portage de repas : 04 70 47 67 23

Urbanisme : 04 70 47 67 24 / urbanisme@ccspsl.fr

Passage du SICTOM

Ramassage tous les vendredis pour les ordures ménagères

Tournée le lundi, toutes les 3 semaines pour les déchets à recycler (poubelle jaune)

Pensez à sortir vos containers la veille au soir